

Ensemble pour une meilleur A-venir

RAPPORT RSE 2024 -2025

Selon le référentiel ECOCERT 26000

Et la norme ISO 26000



CASSADE



2021 > 2022 > 2023 > 2024 > 2025



Parce que notre terre a besoin de nous tous
& que nous sommes complices de vos bons moments.

SOMMAIRE

I. LE MOT DU GÉRANT.....	2
II. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	2
III. NOS 7 THEMES D'ENGAGEMENT	4
A. <i>GOUVERNANCE</i> :	4
B. <i>DROITS HUMAINS</i> :	6
C. <i>RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL</i> :	7
D. <i>ENVIRONNEMENT</i> :	9
E. <i>LOYAUTÉ DES PRATIQUES</i> :	11
F. <i>QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS</i> :	12
G. <i>TERRITOIRE ET INTÉRÊT LOCAUX</i> :	13
IV. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	14
V. ANNEXES ET INDICATEURS.....	15
A. <i>ORGANIGRAMME</i>	15
B. <i>NOTRE POLITIQUE RSE</i>	16
C. <i>NOS CHARTES</i>	17
D. <i>QUELQUES INDICATEURS</i>	21
E. <i>QUELQUES TEMOIGNAGES</i>	26
F. <i>NOS MOMENTS CONVIVIAUX MAIS DE TRAVAIL AUSSI</i>	27
G. <i>LE FRUIT DE NOTRE TRAVAIL</i> :	30
VI. LE MOT DE LA FIN.....	32
VII. CONTACT	33

I. LE MOT DU GÉRANT

Le développement durable fait vraiment partie de notre ADN.

Comment exercer notre métier de jardinier sans prendre soin de l'environnement et de l'humain ?

Pour sa mise en œuvre, nous menons depuis de nombreuses années des actions pour l'intégrer à nos activités.

Nous pensons que dans un contexte mondial sous pression sociale, environnementale et climatique, nous avons tous un rôle à jouer pour contribuer à la résolution de ces problématiques.

Après avoir été certifié ISO 14001 en 2021, nous avons décidé d'aller plus loin dans nos engagements en formalisant une démarche de management environnemental et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Une application concrète du développement durable dans nos activités, où l'on réalise un chantier respectant l'humain et la nature tout en étant rentable.

Nous sommes ravis de vous présenter dans ce document la synthèse de nos engagements RSE, sur les sujets sociaux, environnementaux et sociétaux.

Nous vous souhaitons bonne lecture, et espérons vous retrouver prochainement.



Stéphane Cochet,
Dirigeant de Brunet Paysage

II. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

1947 : Mr Alexandre BRUNET, horticulteur emploie 3 salariés.

1970 : Mr Alain BRUNET, neveu d'Alexandre entré en tant qu'apprenti reprend l'activité et développe la pépinière. L'entreprise emploie 10 personnes mais délaisse l'activité horticole. L'entreprise devient A. BRUNET PAYSAGISTE.

2001 : Mme & Mr. COTHET, possédant déjà POITOU PAYSAGE (22 personnes) à Naintré, rachètent l'entreprise, suite au départ à la retraite de Alain. BRUNET. Ils créent la holding ADECAS pour la gestion des entreprises. L'effectif est alors de 18 personnes. L'entreprise propose les travaux d'aménagement de jardins et espaces verts, la pose de terrasses, clôtures, maçonnerie paysagère, dallages, pavages, bassins etc.

2006 : Création de l'entreprise de service à la personne JARDIN'AIDE avec 1 équipe à Poitiers et 1 à Naintré.

2009 : ADECAS rachète une entreprise de travaux public à Guesnes qui devient BOUCHER TP PAYSAGE (3 personnes), apportant ainsi les compétences complémentaires en terrassement et travaux publics.

2017 : Le 1er avril, les entreprises POITOU PAYSAGE et A. BRUNET PAYSAGE se séparent.

Mr. COTHET crée la holding CASSADE pour gérer A. BRUNET PAYSAGE et BRUNET AIDE AU JARDIN, la nouvelle société de service à la personne pour le secteur de Poitiers. L'effectif du groupement est de 21 personnes comprenant 2 apprentis. Mr. COTHET reprend l'activité de bureaux paysagers en hydro-culture.

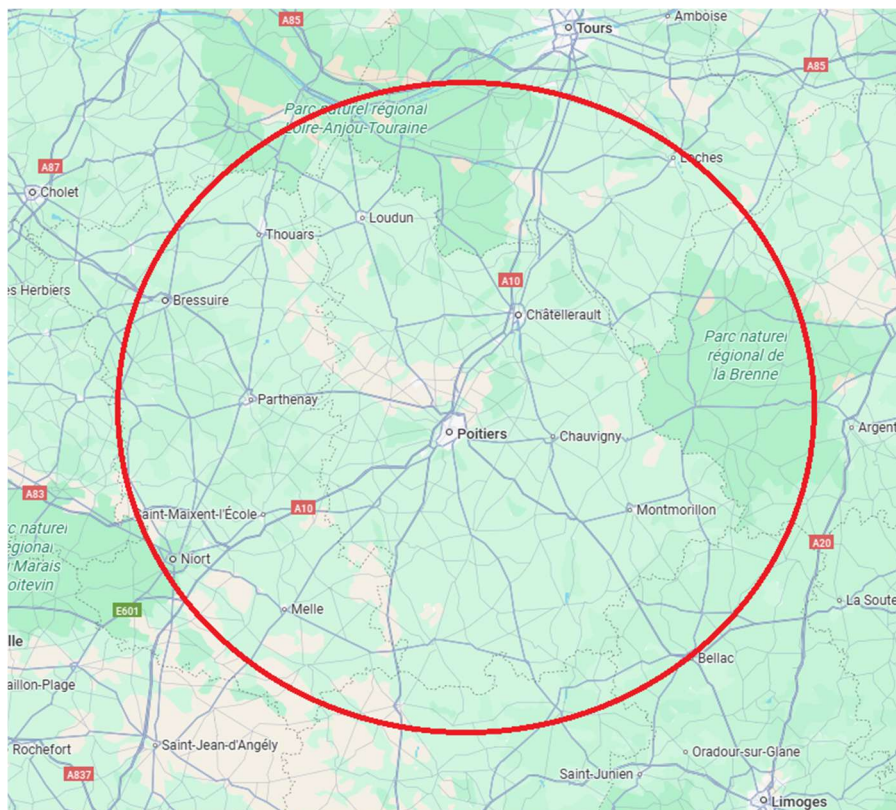
2018 : Le CA est de 1 321 000 €

2025 : l'effectif est de 25 personnes et le CA de 1 662 000 €

Ensemble pour un meilleur A-venir

NOTRE IMPLANTATION ET NOS ACTIVITÉS :

Aujourd'hui, nous sommes situés à POITIERS (86) et proposons nos services dans tout le département de la Vienne, les Deux-Sèvres, le Nord Charente et le Sud Indre et Loire.



Rayon d'action

Nos métiers et Savoirs faire sont :

L'étude et la conception paysagère (conseils, plans, devis, modélisation 3D...)

La création et aménagement de jardins et espaces verts (terrassements de modelés paysagers, plantation, engazonnements, clôture, dallages/pavages, terrasses et allées, arrosage intégré, mise en lumière, bassins...)

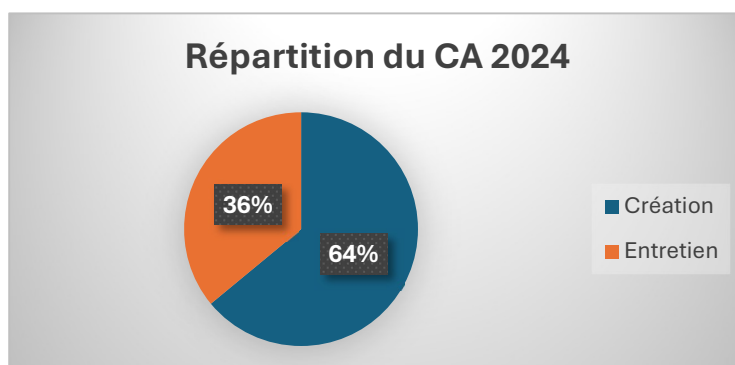
L'entretien de jardins et d'espaces verts (publics et privés) en réalisant, quand cela est accepté, des plans de gestion différenciée en faveur de la biodiversité.

L'entretien de jardins particuliers avec l'agrément SAP « Services à la personne »

L'aménagement et l'entretien de bureaux paysagés (composition de plantes vertes en hydro-culture)

L'aménagement de petits jardins type patio, balcons, roof-top (toit-terrasse)

Grâce à nos 70ans expérience, nous sommes en mesure d'apporter des réponses efficaces et adaptées à chaque projet et à chaque client.



III. NOS 7 THEMES D'ENGAGEMENT

Cette démarche est structurée selon 7 thèmes sur lesquels nous nous engageons



A. GOVERNANCE :

Pour mettre en place notre démarche RSE, nous nous sommes fait accompagner par un cabinet de conseil externe « RUPTURE ENGAGÉE », spécialisé dans les stratégies RSE des TPE/PME. Cela nous a permis de nous approprier les fondamentaux de la démarche et ainsi nous approprier le référentiel de la norme ISO 26000.

Nous avons identifié nos parties prenantes, prioriser nos enjeux RSE, mis en place un plan d'action, sensibilisé l'ensemble de nos collaborateurs, sensibilisé toutes nos parties prenantes et commencé à déployer nos actions.

Cette démarche de management a été mise en place et pilotée ces dernières années par Valérie PETREAU responsable qualité jusqu'en février 2024. Aujourd'hui, c'est Cécile FLEURY CHARRIER, secrétaire comptable, qui a repris le flambeau et s'implique dans la démarche, bien que novice dans ce domaine.

Pourquoi la norme ISO 26000 ? C'est la norme RSE de référence dans le monde. Issue d'un consensus international entre 99 pays qui ont collaboré à sa création. S'engager et s'aligner sur la norme 26000, est synonyme d'une démarche RSE concrète, crédible, permettant de s'améliorer sur les thèmes essentiels.



Ensemble pour un meilleur A-venir

NOS PARTIES PRENANTES :

Identifier nos différentes parties prenantes nous permet de faciliter le dialogue et de définir leurs attentes et besoins vis-à-vis de notre entreprise.

Travailler en collaboration avec elles et les inclure dans notre projet RSE est un facteur clé de succès.



NOS VALEURS :

Concevoir, réaliser et entretenir des jardins éco-responsables intégrés à leur environnement

Innovation : nous sommes force de proposition en matière d'innovations et de bonnes pratiques éco-responsables pour des aménagements durables.

Savoir-faire : Notre équipe riche de ses savoirs, forte de ses expériences et compétences, vous accompagne pour la réalisation de vos projets.

Adaptabilité : en fonction de vos projets, de votre environnement et de nos ressources respectives, nous nous adaptons sans cesse afin de vous garantir une satisfaction totale pour un aménagement durable, respectueux de l'environnement.

Responsable : nous nous engageons dans toutes nos actions à agir de façon responsable pour le maintien, la restauration ou l'amélioration de la biodiversité, pour créer des espaces sains et préservés.

B. DROITS HUMAINS :

Parce que protéger nos clients et collaborateurs est primordial pour le développement de notre entreprise, nous veillons quotidiennement au respect des droits de l'Homme.

Les Actions déjà réalisées :

- Accessibilité pour toutes et tous à nos locaux,
- Intégration sociale : accueil de stagiaires de l'École de la 2^{ème} Chance, partenariats avec les services d'insertion (Grand Poitiers, Conseil Départemental 86),
- Non-discrimination à l'embauche,
- Respect des droits fondamentaux au travail.

Les Résultats :

- Protection des données personnelles de nos clients, collaborateurs et fournisseurs en respectant les principes de la RGPD,
- Diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires, au profit de produits de bio contrôle et naturels et de techniques alternatives (76 % entre 2016 et 2021 et augmentation de 80 % des produits de bio contrôle),
- Sur 2024 : 22 contrats d'insertion, 3 contrats d'apprentissage, 11 stagiaires

Les Objectifs :

- Développer des relations de travail avec les structures d'insertion,
- Sensibiliser à la lutte contre les discriminations.



C. RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL :

Le bien-être au travail et la qualité de vie globale de nos collaborateurs sont des points essentiels pour nous. Sans eux, impossible de faire fonctionner notre entreprise et de garantir cette satisfaction client qui nous est si chère. Pour cela, nous menons de nombreuses actions afin de donner envie à nos équipes de s'engager pleinement dans leur travail :

Les Actions déjà réalisées :

- Mise en place d'accord sur l'aménagement du temps de travail, horaires de travail souples et possibilité de télétravail,
- Agrandissement pour une salle de pause conviviale, des vestiaires Homme et un vestiaire femmes,
- Mise en place d'un PEE/PERCO,
- Distribution d'une prime vélo,
- Promotion interne favorisée et formation permanente pour apprendre et évoluer chaque jour
- Sensibilisation à la sécurité tous les mois (quart d'heure sécurité MSA),
- Formations CACES, permis B(E), permis PL, FIMO, SST, AIPR, Certiphyto,
- Amélioration de l'ergonomie des postes de travail et outillage chantier (double écran, Tivoli, gourde isotherme personnelle, etc...),
- Achat et distribution de bouchons d'oreilles moulés sur mesure, service de lavage des vêtements de travail...
- Participer à la vie associative des communes et collectivités locales (sponsor associations...)
- Distribution d'un livret d'accueil à destination des nouveaux salariés,
- Affiches pour sensibiliser nos collaborateurs à réduire la consommation de viande et de poisson pour favoriser la lutte contre le réchauffement climatique,
- À l'écoute des uns et des autres et rester dans un état d'esprit positif même dans les périodes difficiles et de doute,
- Accompagnement de toute l'entreprise aux Olympiades des métiers soutenir nos 2 apprentis,
- Repas de Noël et d'été, galette des rois, anniversaires.



Formation matériel stihl électrique

Ensemble pour un meilleur A-venir

Les Résultats :

- Meilleur équilibre vie professionnelle et vie personnelle – familiale,
- 10 Collaborateurs formés en 2024 (permis de conduire des véhicules, secourisme, bien-être au travail, renforcer les savoir-faire et les connaissances),
- Pour attirer de nouveaux talents des postes d'alternant/stagiaire/contrat de professionnalisation sont mis en place pour nos futurs recrutements :
 - o 2 apprentis BTSA 2^{ème} année + 1 apprenti CAPA 2^{ème} année,
 - o 1 contrat de professionnalisation pour le remplacement d'une collaboratrice (secrétariat) en prévision de son départ en retraite,
 - o En 2024 : 11 stagiaires ont intégré notre société sur des périodes plus ou moins longues,
- Participation à des ateliers avec :
 - o Grand Poitiers sur notre patrimoine et « Jouons le Futur »,
 - o Grand Poitiers puisque nous sommes signataire de la charte **Acteur engagé**,
 - o Des fournisseurs locaux pour connaître les produits, mieux utiliser le matériel acquis,
 - o Des associations locales sur la biodiversité (LPO, Kurioz...) avec 3 partenariats.

Les Objectifs :

- Devenir refuge LPO : développement de la biodiversité sur notre dépôt,
- Activités collectives : réalisation de la fresque de la Biodiversité et des événements internes en relation avec nos métiers,
- Tous les ans remplacement des matériels portatifs thermiques par des matériels électriques à batterie (débroussailleuses, souffleurs, taille haie, sécateurs, perceuses, tronçonneuses...),
- Achat de 1 camionnette par an depuis 5 ans et 2 minipelles en 2024.



Formation échafaudage



Formation incendie

Ensemble pour un meilleur A-venir

D. ENVIRONNEMENT :

La protection de notre environnement fait également partie de nos priorités.

Les ressources naturelles de notre planète étant menacées et précieuses, nous avons à cœur de les préserver et de maintenir cet écosystème en réduisant la consommation de nos ressources, et en optimisant toute consommation d'énergie.

Le maintien de la nature et de la biodiversité fait partie des causes que nous défendons.

Les actions déjà réalisées :

- Remplacement des tubes néons par des tubes LED, mise en place de détecteur de mouvement sur l'éclairage extérieur, mise en veille automatique des écrans et ordinateurs,
- Sensibiliser nos collaborateurs avec la mise en place d'affiches « JE SORS DE LA PIÈCE : J'ÉTEINDS », « L'EAU S'EST LA VIE, JE NE LA GASPILLE PAS, JE NE LA LAISSE PAS COULER POUR RIEN »,
- Acquisition de véhicules à faible émission de GES : un véhicule hybride, 1 minipelle au gaz, un véhicule GPL,
- Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 50m³ pour le lavage des véhicules, engins et matériels et l'arrosage des végétaux sur nos chantiers,
- Lors des formations, les chauffeurs apprennent comment adapter leur conduite pour consommer moins,
- Broyage et compostage de tous nos déchets verts (valorisation à 99.81 %),
- Tri et valorisation de tous les autres déchets (300m² de déchetterie en interne : papier, bois, carton, verre, câbles électriques, D3E, platin, aciers, conteneurs, terres souillées, emballages souillés, journaux, déblais, EPI, film étirables, polystyrène, conteneurs de culture),
- Installation de deux ruches essentielles pour développer la biodiversité du dépôt,
- Création d'un poulailler pour le recyclage de tous nos déchets alimentaires,
- Mise en place de bacs de tri sur le site et dans nos locaux,
- Aménagement des locaux avec des achats éco-responsable, français et de seconde main,
- Mise en œuvre d'une véritable politique de réduction des déchets (minimiser l'emballage et privilégier le recyclable ou le réutilisable). En sollicitant les fournisseurs.
- Achats végétaux auprès de pépinières labellisées (plante bleue, végétal local, RSE, ISO 14001),
- Nos entreprises sont aujourd'hui « Zéro phyto »,
- Achat de végétaux résistants à la sécheresse ou peu demandeuses en eau,
- Propositions commerciales alternatives : paillages biodégradables, haies variées, gestion différenciée, pose de nichoirs.



Ensemble pour un meilleur A-venir

Les résultats :

- Baisse de près de 20% de notre consommation électrique pour l'entreprise en 2024,
- La cuve de récupération des eaux de pluie a été mise en place en 2024, il ne nous est pas encore possible de constater l'économie faite,
- Tous nos déchets alimentaires sont donnés aux poules, nous proposons leurs œufs aux salariés ; le miel des abeilles permet aux salariés et clients d'en bénéficier. En plus de joindre l'utile à l'agréable, « c'est bon pour la planète ».



Les Objectifs :

- L'installation de panneaux solaires pour notre autoconsommation ou la revente. Ce projet nécessite le renforcement des charpentes incapables de supporter la surcharge induite par les panneaux. Il s'agit d'un projet qui a pour objectif de diminuer notre dépendance à l'électricité du réseau public et de contribuer à l'injection d'énergie photovoltaïque,
- Afin de limiter l'impression des documents l'étude de la dématérialisation est en cours auprès de plusieurs fournisseurs
- Mise en place de cendriers pour récupérer les mégots de cigarettes. Leur valorisation permet de les transformer en combustible afin de produire de l'énergie et ainsi économiser l'utilisation de matières premières. Ils permettent aussi la fabrication d'objets tels que des bancs de parc, des tables de pique-nique, des palettes d'expédition, des supports à vélos et aussi des récipients de recyclage de cigarettes ! Nous envisageons de faire intervenir l'établissement LETEUIL de Neuville du Poitou qui fournit des cendriers plus en adéquation avec ceux que l'on a disposés.
- Achat d'un fourgon électrique (décembre 2025),



TAUX DE
VALORISATION
99.81%

E. LOYAUTÉ DES PRATIQUES :

C'est un aspect essentiel de notre démarche RSE. Nous devons appliquer l'éthique des affaires, la conformité aux lois et à la réglementation ainsi qu'être intègres dans toutes nos interactions commerciales. Nous mettons en place plusieurs actions afin de nous assurer des valeurs et engagements de nos fournisseurs.

Nous nous engageons à veiller à avoir de bonnes pratiques durables au sein de notre entreprise et avec nos parties prenantes. Nous avons donc besoin de connaître les engagements et les bonnes pratiques de nos fournisseurs pour qu'ensemble nous nous engagions tous à progresser, à faire évoluer nos comportements vers la voie du développement durable.

Les Actions déjà réalisées :

- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs sur la corruption (vidéo diffusée),
- Favoriser matériaux naturels, circuits courts et achats locaux (74% dans un rayon de 30km),
- Privilégier le choix de fournisseurs locaux, notre sélection est basée sur les valeurs partagées,
- Classement et analyse des risques RSE de nos principaux fournisseurs (cf annexe),
- Classement interne de nos fournisseurs afin de nous assurer de leurs valeurs et engagements,
- Rédaction et envoi de la charte fournisseurs,
- Rédaction et affichage de la charte de valeurs collaborateurs,
- Tenue à jour un tableau des suivis des appels d'offre auxquels nous répondons.

Les Résultats :

- Travail dans un respect mutuel et en toute transparence,
- Travail sans corruption.

Les Objectifs :

- Envoyer la charte à nos nouveaux fournisseurs pour connaître leurs engagements et les inciter à s'engager avec nous dans la démarche



F. QUESTIONS RELATIVES AUX CONSOMMATEURS :

La satisfaction de nos clients est notre priorité. Nous mettons tout en œuvre afin de leur garantir un service de qualité, rester à leur écoute et demandes. Des propositions novatrices en adéquation avec les contraintes climatiques leur sont proposées.

Les Actions déjà réalisées :

- Lors de la rédaction de nos devis, nous sensibilisons nos clients dans leur choix des végétaux locaux, leur choix des matériaux éco-conçus et/ou naturels,
- Nous proposons des solutions alternatives (compost en remplacement de l'engrais, fauche tardive, taille des haies hors des périodes de nidification, plantation de haies variées au lieu de haies monospécifiques, paillage naturel au lieu du paillage polyéthylène...),
- Des devis détaillés, clairs et précis pour expliquer notre intervention,
- Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux clients pour recueillir leur avis et suggestions d'amélioration,
- Dans nos devis nous mettons en avant les végétaux résistant à la sécheresse et/ou ayant besoin de peu d'arrosage, que certains fournisseurs proposent dans leurs catalogues.

Les résultats :

- De plus en plus de clients adhèrent à cette démarche (94% de haies variées plantées en 2024),
- 100% des clients sont satisfaits voir très satisfaits de la rédaction de nos devis,
- Une journée biodiversité organisée avec tous les salariés en juin 2025, en partenariat avec la LPO, a permis la création d'une haie sèche et d'un muret en pierres sèches afin de les promouvoir à nos clients lors de leur visite à notre dépôt.

Les Objectifs :

- Continuer à sensibiliser nos clients sur les alternatives d'entretien que l'on préconise,
- Afficher et promouvoir la biodiversité sur nos réseaux,
- Continuer à proposer des matériaux et végétaux locaux en valorisant nos propositions,
- Continuer à promouvoir la gestion écologique des jardins et faisant adhérer d'autres clients aux pratiques alternatives d'entretien (ne fauchée qu'une partie de leur jardin plutôt que l'ensemble afin de favoriser la biodiversité).



G. TERRITOIRE ET INTÉRÊT LOCAUX :

Renforcer notre ancrage sur le territoire est une autre de nos priorités.

Nous agissons en faisant vivre les associations et commerces de la région ainsi qu'en faisant travailler les habitants du territoire.

Nous mettons en place des actions pour favoriser la cohésion au sein du territoire, notamment à travers divers partenariats.

Les Actions déjà réalisées :

- Partenaires de plusieurs associations :
 - o Association de l'École de la Deuxième Chance,
 - o Association de permaculture pour la récupération des déchets (Compost-Age),
- Nous intervenons régulièrement dans les CFA et Lycées voisins pour différents événements,
- M. Cothet est président du conseil d'administration du CFA de Thuré 86,
- Participation de collaborateurs à des ateliers de Grand Poitiers sur le futur du territoire,
- Création de zones favorables à la biodiversité chez nos clients et à notre dépôt,
- Notre entreprise est adhérente au Syndicat de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) et du réseau professionnel EXAVERT. De ce fait, nous sommes constamment informés des nouvelles normes et innovations dans nos métiers et évolutions du territoire.

Les résultats :

- La majorité de nos apprentis vient du CFA de Thuré,
- Nous sommes régulièrement informés de l'actualité des formations alentours,
- Participation au salon de l'étudiant 2024,
- Participation à la fête des plantes de St Benoit.

Les Objectifs :

- Faire de notre dépôt un site refuge LPO,
- Continuer à organiser des ateliers biodiversité avec les collaborateurs,
- Créer une fresque biodiversité en interne.



IV. CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les ODD, adoptés par l'ONU en 2015, fixent 17 grandes priorités mondiales à atteindre d'ici 2030 : lutte contre la pauvreté, protection de l'environnement, égalité, éducation, emploi responsable... Ils servent de cadre commun pour encourager les États, les entreprises et les citoyens à agir en faveur d'un développement plus durable.

Notre démarche RSE, s'inscrit pleinement dans cette dynamique en contribuant à notre échelle, à remplir plusieurs de ces objectifs.

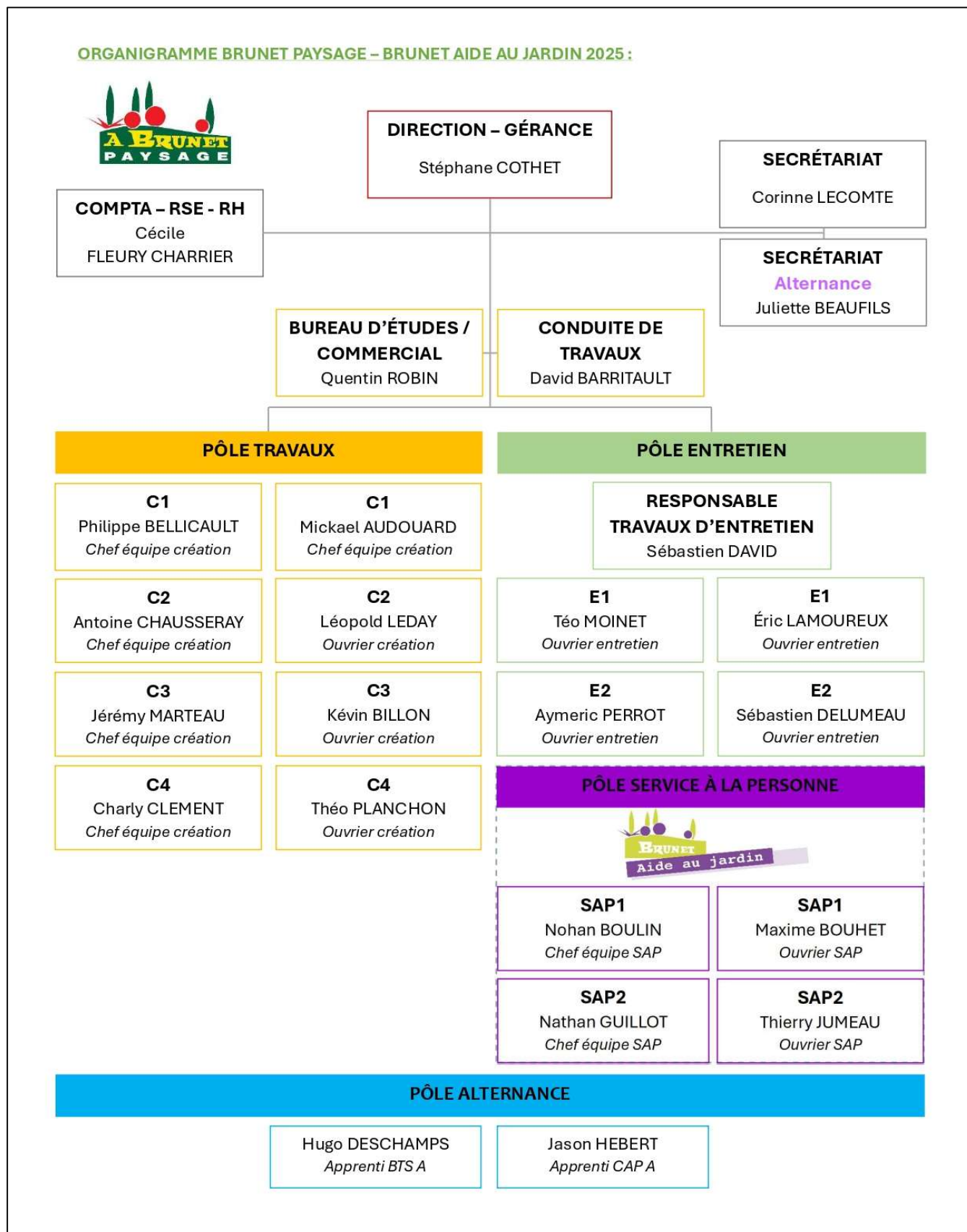
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous travaillons au mieux sur plusieurs de ces objectifs
(Les Numéros : 3-5-6-7-10-11-12-13-14-15-17)

V. ANNEXES ET INDICATEURS

A. ORGANIGRAMME



B. NOTRE POLITIQUE RSE

NOTRE POLITIQUE RSE 2024 - 2025



CASSADE



Fortes de leurs succès passés (certification ISO 14001 de 2010 à 2018 et de l'excellent résultat de l'évaluation ECOCERT 26000 (71% en 2022 – **79%** en 2023), les entreprises BRUNET PAYSAGE, BRUNET AIDE AU JARDIN et CASSADE ont l'ambition d'aller encore plus loin dans leurs engagements pour :

- Avoir l'empreinte la plus positive possible sur la santé humaine et sur la planète.
- Réduire leurs impacts et préserver la planète et l'environnement

Pour 2024 et 2025, j'ai décidé d'agir sur 3 axes prioritaires et Je souhaite engager les entreprises et leurs collaborateurs dans les actions suivantes :

- Préserver et restaurer la biodiversité :

Plantation de plantes indigènes et locales

0 engrais de synthèse, 0 produit phyto

Lutter contre l'épuisement des ressources naturelles : récupérer les eaux pluviales, plantation de plantes nécessitant moins d'arrosage, paillage..., moins de bétons donc moins de granulats (sables et graviers)

- Agir sur la mobilité pour diminuer nos émissions de CO2 :

Réaliser une étude des déplacements domicile/travail

Réaliser au moins 45 % d'achat dans le département

Passer à la dématérialisation

Réduire mes déplacements en voiture de 10 %

Réaliser le bilan de gaz à effet de serre en accompagnement avec l'UNEP afin de mesurer pour pouvoir agir

- Réduire l'utilisation du plastique sur nos chantiers

0 bâche plastique dans les plantations,

Agissant en qualité de gérant de ces entités, pour la réalisation de nos chantiers et à notre dépôt, je m'engage personnellement à nous donner les moyens de nos ambitions et à faire évoluer notre système en impliquant l'ensemble du personnel pour être tous des acteurs efficaces et convaincus.

Sensibiliser sur une alimentation durable, non intensive, sans plastique

Agir sur la mobilité

Stéphane COTHET
Gérant



C. NOS CHARTES

Notre charte de valeurs



CASSADE



Concevoir, réaliser et entretenir des jardins éco-responsables, intégrés à leur environnement...

1 Innovation

Nous sommes force de proposition en matière d'innovations et de bonnes pratiques éco-responsables, pour des aménagements durables.

2 Savoirs-faire

Notre équipe, riche de ses savoirs, et forte de ses expériences et compétences vous accompagne pour la réalisation de vos projets respectueux de l'environnement

3 Adaptabilité

En fonction de vos projets, de votre environnement et de nos ressources respectives, nous nous adaptons sans cesse afin vous garantir une satisfaction totale pour une réalisation, un aménagement durable

4 Responsable

Nous nous engageons, dans toutes nos actions, à agir de façon responsable pour le maintien, la restauration ou l'amélioration de la biodiversité, pour créer des espaces sains et préservés.

Tous ensemble pour un meilleur A-venir !



Notre charte RSE - collaborateurs



CASSADE



Dans le cadre de la mise en place de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous encourageons l'ensemble de nos collaborateurs à adopter un comportement professionnel respectant les principes de la RSE :

Transparence, éthique et responsabilité

Cette charte a pour objectif de développer de bonnes relations au travail, et de valoriser nos engagements dans notre quotidien professionnel.

Égalité

Parce que nous sommes tous égaux, nous nous engageons mutuellement à s'écouter et se considérer sans aucune discrimination, quelle que soit notre fonction au sein de l'entreprise.

Solidarité

Nous sommes une ÉQUIPE, nous nous engageons à :

- * privilégier le collectif,
- * l'entraide,
- * le travail dans un véritable esprit d'équipe.

Transparence

Parce qu'il est beaucoup plus efficace de travailler dans une bonne ambiance, nous nous engageons à faciliter le travail de chacun, en communiquant sincèrement, sereinement et quotidiennement, tous ensemble.

Écoute

Parce que comprendre et considérer l'autre commence par l'écoute, nous nous engageons, quelle que soit notre fonction, à ne pas rester figé sur nos points de vue et à prendre en considération les idées et attentes de chacun.

Dialogue serein et constructif

Parce qu'un problème ne sera jamais celui d'une seule personne, mais toujours celui de tous, nous nous engageons à dialoguer sereinement en prenant le recul nécessaire pour que le dialogue soit cordial et constructif.

Nous souhaitons aussi vous rappeler que nous accueillerons avec plaisir vos remarques et commentaires permettant d'améliorer notre démarche RSE.

En signant cette charte, nous nous engageons tous à faire de notre quotidien professionnel, une occasion unique de donner le meilleur de nous-même, dans le respect de toutes et tous.

Nom :

Date :

Signature

Tous ensemble pour un meilleur A-venir !



Notre charte RSE - clients



CASSADE



Le contexte dans lequel nous évoluons nous incite tous à prendre soin de notre Environnement, au sens large. Parce que nos ressources sont précieuses, parce que les hommes et les femmes avec qui nous travaillons chaque jour ont de la valeur à nos yeux, parce que l'essence même de notre métier consiste à préserver l'environnement, Brunet Paysage & Brunet aide au jardin s'engagent depuis plusieurs années vers la voie du développement durable.

Cette charte a pour objectif de vous présenter nos engagements, et de vous informer de nos engagements.

L'ensemble des bonnes pratiques de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est disponible sur demande.

Nous nous engageons à :

- Fournir un service de qualité, en adéquation avec votre devis et vos attentes,
- Faire de notre mieux pour respecter les délais, du devis à la réalisation des travaux,
- Faire notre possible pour rester joignable et être à votre écoute tout au long de la réalisation de votre projet,
- Vous proposer :
 - des végétaux et produits d'origine locale,
 - des variétés respectant le plus possible les principes du développement durable,
 - des solutions alternatives en faveur de la biodiversité et de l'environnement
- A solutionner tout éventuel litige de façon amiable par un dialogue constructif et cordial.

Et parce que le développement durable est un projet collectif, nous espérons pouvoir compter sur votre adhésion, pour dialoguer sereinement et cordialement en toutes circonstances.

Nom :

Signature

Date :

Tous ensemble pour un meilleur A-venir !



Notre charte RSE - fournisseurs



CASSADE



Dans le cadre de la mise en place de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), nous nous engageons à appliquer les principes du développement durable dans l'ensemble de nos activités, y compris avec nos fournisseurs et sous-traitants.

Cette charte a pour objectif de définir nos engagements et attentes vis-à-vis de l'ensemble de nos fournisseurs et sous-traitants, sous l'angle de critères sociaux et environnementaux.

Éthique des affaires : Transparence et Respect mutuel

Nous attachons une importance particulière à pouvoir évoluer au travers de bonnes relations commerciales, favorisant ainsi le dialogue en toute transparence, le respect mutuel de nos offres et services, et le règlement à l'amiable de tous litiges éventuels.

Prise en compte de l'environnement

Nos activités ont inéluctablement un impact sur l'environnement et la biodiversité. Nous avons commencé à agir en sensibilisant nos salariés, en investissant dans du matériel moins polluant, en révisant nos process de mise en œuvre, en privilégiant des produits naturels et/ou biodégradables, en étant force de proposition pour des méthodes alternatives...

Nous vous incitons à en faire de même.

Impact local

La dimension locale étant un de nos premiers critères de sélection, et l'un de nos principaux engagements RSE, nous vous invitons à, vous aussi, favoriser les achats locaux, afin de créer de la valeur sur nos territoires.

Déchets

Parce que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, nous vous incitons à mettre en œuvre une véritable politique de réduction des déchets, notamment sur les emballages, que nous souhaitons au maximum recyclables, réutilisables voir inexistantes.

Prise en compte des hommes et des femmes

Bonnes conditions et relations au travail

Il nous semble indispensable de travailler au quotidien, avec l'ensemble de nos partenaires respectifs dans les meilleures conditions de travail possibles, en respectant les droits de l'humain, ainsi que les besoins essentiels et professionnels, de chacun.

Sensibilisation de votre écosystème au développement durable

Fresque du climat, sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la RSE, affiches engagées dans la salle de pause, charte de valeurs, discussions et dialogue avec l'ensemble de nos partenaires sur les alternatives existantes... Nos bonnes pratiques de sensibilisation, en interne et en externe, sont nombreuses, et nous vous encourageons à en faire de même afin d'améliorer vos propres actions envers l'humain et l'environnement.

Le non-respect des principes de cette charte pourrait nous amener à favoriser des acteurs plus engagés.

Compte tenu des enjeux actuels, ils nous paraît indispensable de tout mettre en œuvre pour réduire l'impact de nos activités respectives.

Nous vous encourageons, si cela n'est pas déjà fait, à mettre en place un plan d'action RSE et à le déployer en amélioration continue. Et nous serons ravis de partager notre expérience avec vous et à travailler conjointement pour répondre au mieux à ces enjeux.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous retourner cette charte signée en gage de votre participation ou de nous faire part de vos commentaires.

Nous serions ravis de recevoir vos éventuels documents (chartes, engagements, certification...) en lien avec la RSE.

Fournisseur :

Date & Visa :

Le 15/06/2025

Stéphane COTHET
Gérant

Tous ensemble pour un meilleur A-venir !



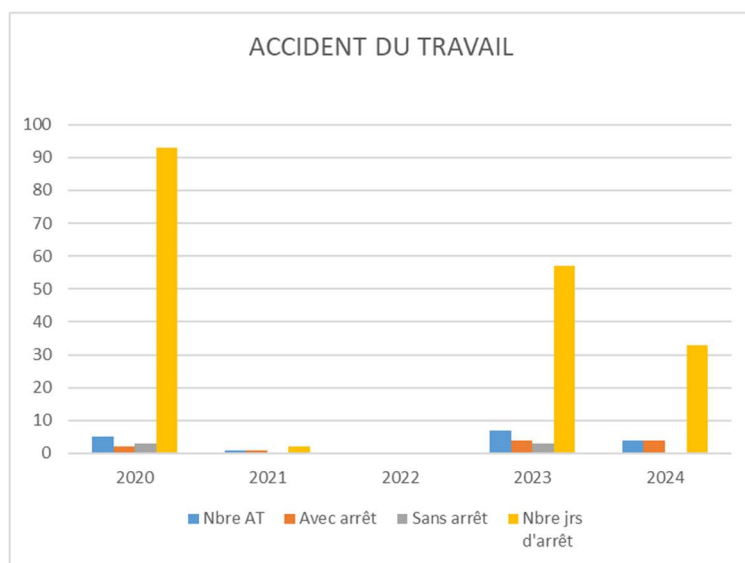
D. QUELQUES INDICATEURS

ACCIDENTS DU TRAVAIL :

ANNÉE	Nbre AT	Avec arrêt	Sans arrêt	Nbre jrs d'arrêt
2020	5	2	3	93
2021	1	1	0	2
2022	0	0	0	0
2023	7	4	3	57
2024	4	4	0	33

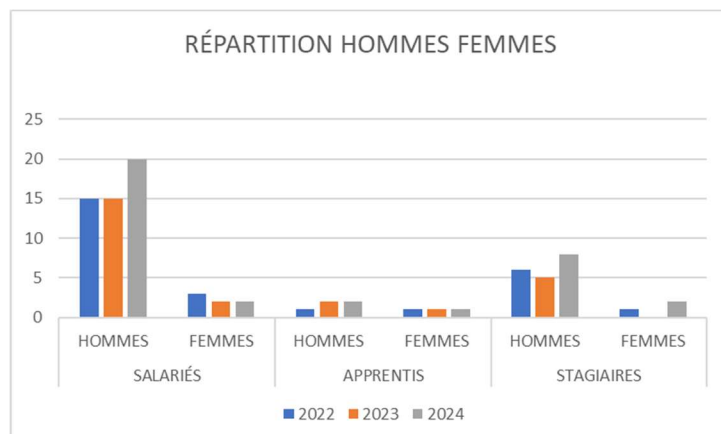


PRENONS SOIN DE NOUS ET DES AUTRES !!



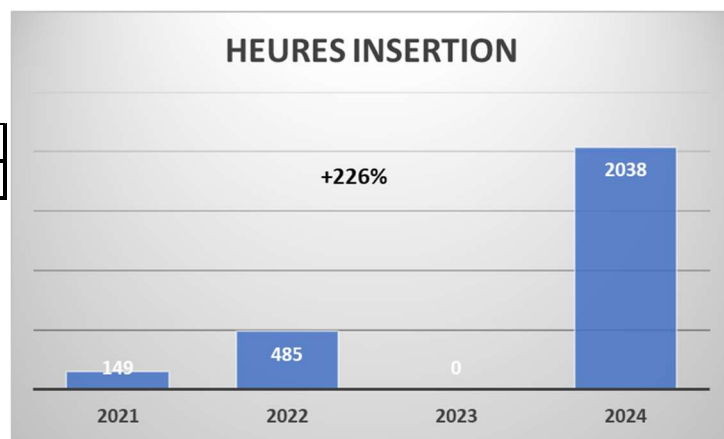
RÉPARTITION RH SALARIÉS :

ANNÉES	SALARIÉS		APPRENTIS		STAGIAIRES	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
2022	15	3	1	1	6	1
2023	15	2	2	1	5	0
2024	20	2	2	1	8	2



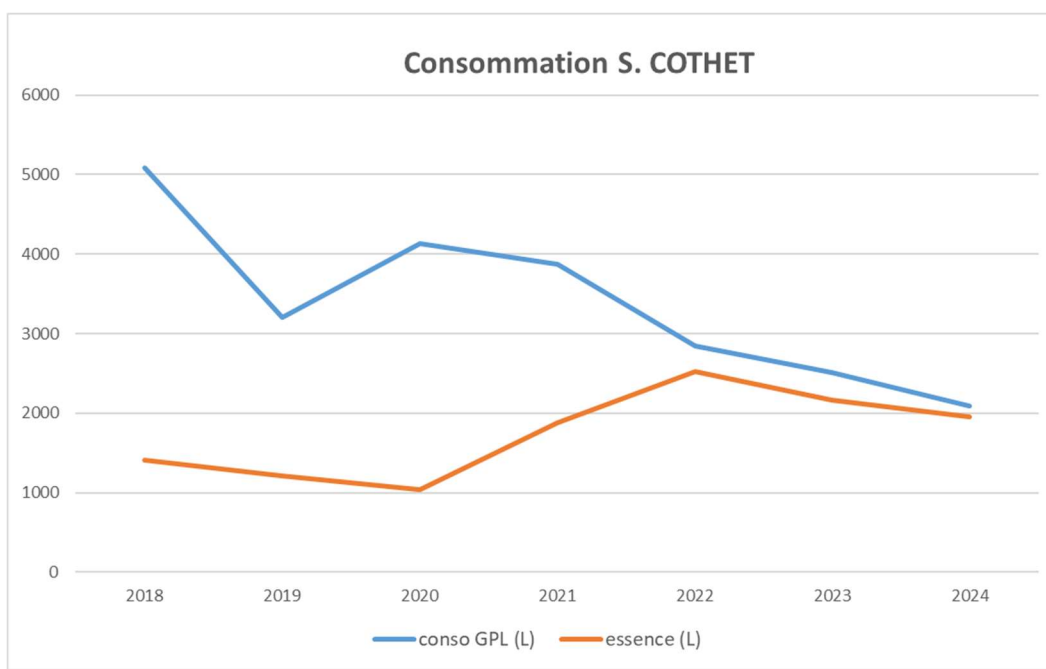
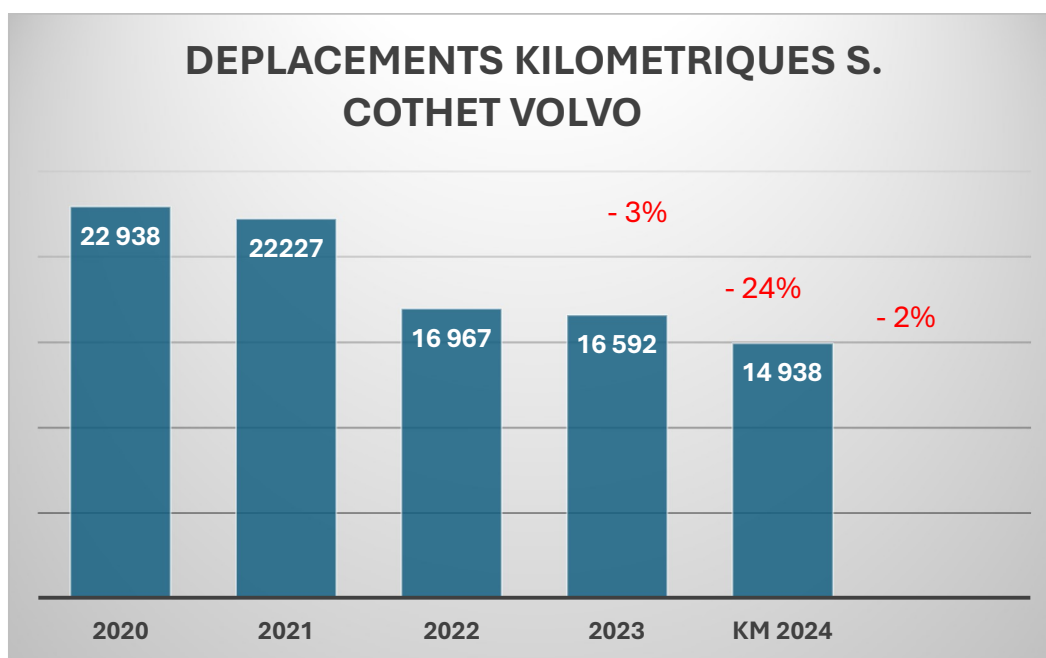
HEURES D'INSERTION :

ANNÉE	2021	2022	2023	2024
HEURES	149	485	0	2038



Ensemble pour un meilleur A-venir

SUIVI DES DEPLACEMENTS :





Enquête bien-être au travail

Bonjour à tous !

Comme vous le savez, A. Brunet Paysage s'engage depuis plusieurs années dans la mise en place d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Dans le cadre de cette démarche, nous cherchons à améliorer notre impact environnemental et social.

Le bien-être au travail, le développement et l'épanouissement de tous, la qualité de vie au travail sont des thèmes importants pour nous.

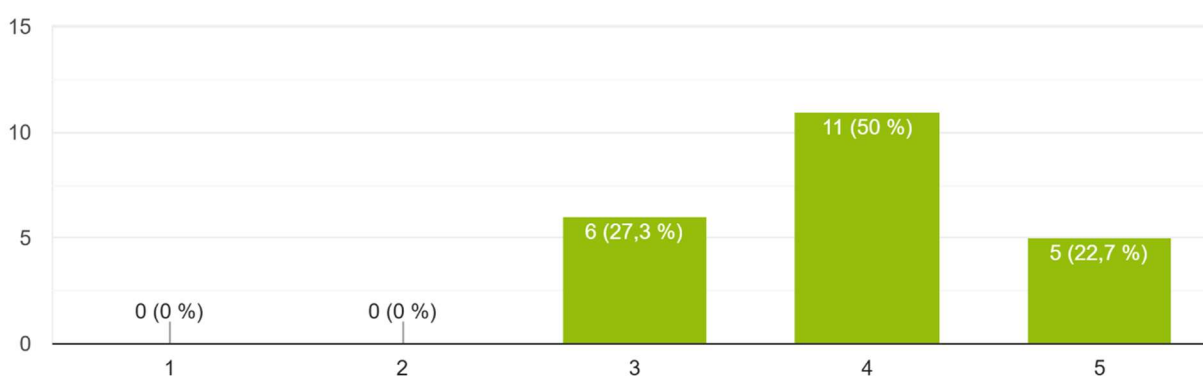
A ce titre, vous trouverez ci-dessous un questionnaire concernant votre bien-être au travail, afin de permettre à vous de vous exprimer, et à nous de nous améliorer.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous prendrez pour répondre à ces questions.

Je reste à votre disposition si besoin.

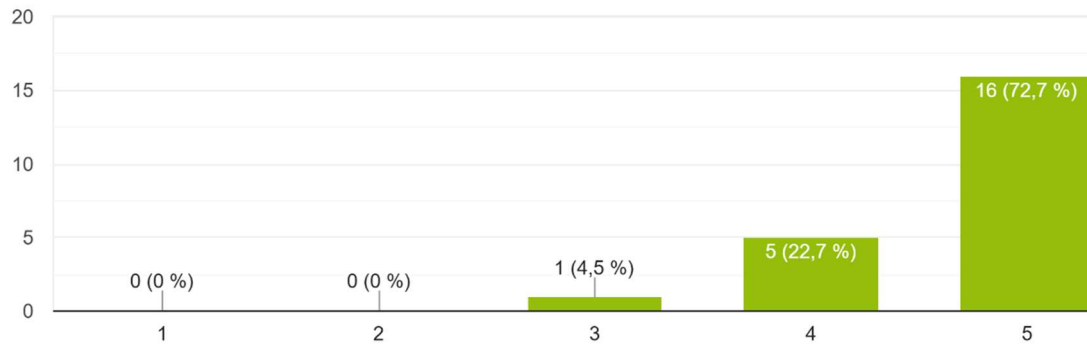
2 - Dans mon entreprise, la communication est transparente et facilement accessible avec mes collègues terrain.

22 réponses



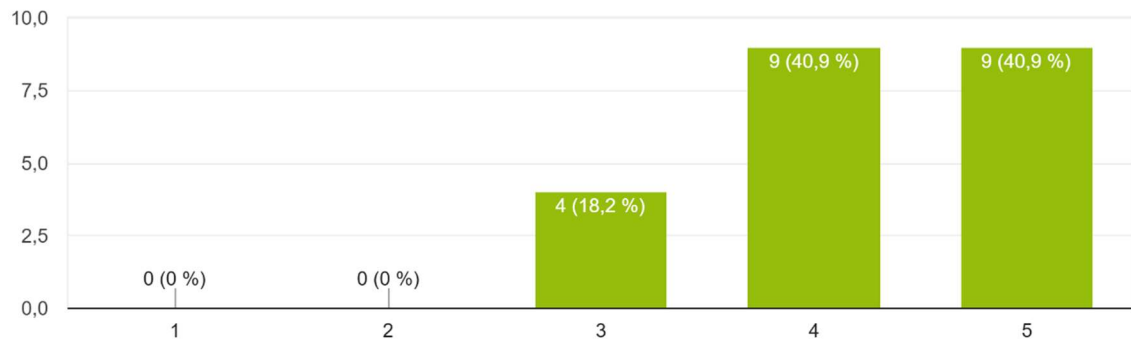
6 - Je peux facilement discuter avec mon responsable direct

22 réponses



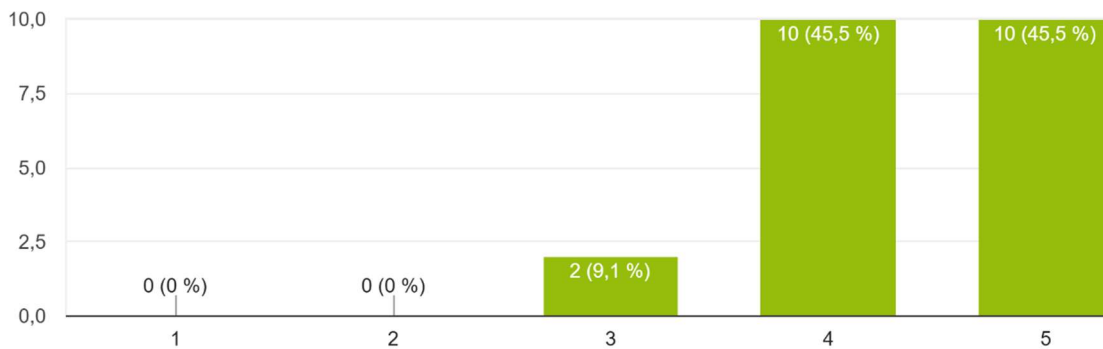
8 - J'assume ma charge de travail sans difficulté

22 réponses



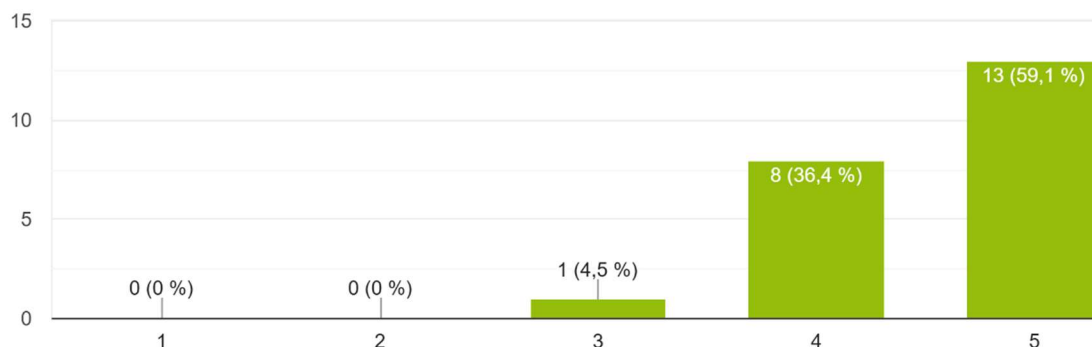
10 - J'ai la possibilité de me former afin de faire évoluer mes compétences dans mon métier

22 réponses



12 - Mon entreprise intègre la protection de l'environnement dans son activité

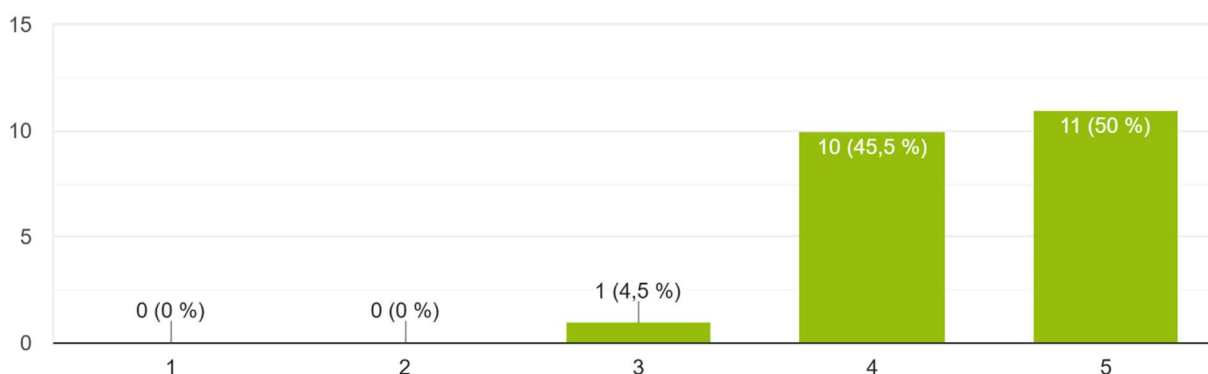
22 réponses



Ensemble pour un meilleur A-venir

13 - Mon entreprise prend soin de la dimension sociale (respect des personnes, dialogue avec nos fournisseurs et les clients...)

22 réponses



16 - Comment définiriez-vous notre entreprise en deux mots

22 réponses

trs bien

professionnel qualitative

PROCHE DE L ENVIRONNEMENT

accueillante agréable

BONNE HUMEUR & RESPECT

AGREABLE ET ATTENTIF

Entreprise Familiale ou le lien social prend souvent le pas sur la rigueur...

bon environnement de travaille

ENVIRONNEMENTALE ET BIEN ETRE

E. QUELQUES TEMOIGNAGES

Parole à nos parties prenantes :

Témoignage de Mme AUDOUSSET Viviane :

« J'ai eu à faire à M. Quentin chargé d'affaires au BE qui m'a tout de suite proposé des solutions et même donné quelques conseils jardin. J'ai eu plaisir à m'entretenir avec quelqu'un qui s'y connaissait en végétaux, et non à un commercial essentiellement intéressé à me prélever le budget maximum qu'il lui semblait possible. Votre approche m'a semblé plus pertinente, plus professionnel et davantage inspiré confiance. Ne changez rien, surtout ! Je vais d'ailleurs bien remercier Stéphane PIGNOUX qui m'a recommandé votre entreprise. Les employés me semblent heureux et payés comme il faut. J'ai beaucoup apprécié le travail de qualité et la communication simple et agréable avec Kévin et JérémY »

Témoignage de M. SILVESTRE Norbert, Mme BAUDIN Catherine, M. DAVID Marc :

Les points forts de l'entreprise A. Brunet Paysage sont :

- * Le professionnalisme et la disponibilité des intervenants,
- * L'amabilité des intervenants envers le client, et ils laissent un chantier propre,
- * Efficacité, qualité, professionnalisme, beau rendu,
- * Clarté des devis, sérieux et sympathie, respect des dates, trouver des solutions lorsque l'on rencontre un problème

97 % de nos clients nous recommanderaient

94 % de nos clients sont satisfaits de nos délais de réalisation

92 % de nos clients sont :

- Satisfait de la clarté et des détails de nos devis,
- Satisfait du personnel (compétence, disponible, formation, travail soigné et respect des règles de sécurité)



Ensemble pour un meilleur A-venir

Témoignage de Marion Chargé, animatrice nature et refuge LPO

Des entreprises engagées pour la biodiversité :

À travers des ateliers et des mises en situation, les acteurs du projet « **Entreprise & Biodiversité** » sont invités à comprendre l'importance de préserver la nature de proximité ainsi qu'à découvrir les services qu'elle nous rend et dont chacun dépend.

Le 30 juin, l'équipe de Brunet Paysage s'est mobilisée pour une journée de cohésion placée sous le signe de l'action concrète. Ensemble, nous avons construit un muret de pierre sèche, une haie sèche – aussi appelée haie de Benjes – dans laquelle a été intégré un gîte pour hérisson, entièrement conçu par l'équipe de l'entreprise. Ces aménagements favorisent l'accueil de la faune (hérisson, lézard, oiseaux...) et seront aussi proposer à la clientèle de l'entreprise.

Cette journée, riche d'échanges a permis à chacun d'en apprendre plus sur la prise en compte de la biodiversité au quotidien, dans un contexte professionnel ou personnel.

Se mobiliser, agir à son échelle, se former et sensibiliser ses équipes aux enjeux de la biodiversité, telles sont les missions relevées par l'entreprise.

Depuis 2024, neuf entreprises se sont mobilisées pour la biodiversité. Elles ont travaillé ensemble, accompagnées par la LPO, sur le secteur de la Zone République à Poitiers pour aider à recréer des corridors et réservoirs de biodiversité.

Les entreprises engagées :

Brunet Paysage, Bakertilly, Cousin Traiteur, Hervé Thermique, Digilux, Kurioz, Ekitour, Inae , Cezam.

F. NOS MOMENTS CONVIVIAUX MAIS DE TRAVAIL AUSSI...



Atelier « fresque du climat » du 28 Septembre 2021

Atelier d'intelligence collective permettant à tous les collaborateurs de comprendre les causes et conséquences du changement climatique

Ensemble pour un meilleur A-venir



Journée RSE du 30/06/2025 sur la biodiversité. Création d'une haie sèche avec abri à hérisson et d'un muret à insectes.

Ces actions sont précieuses : bien qu'à première vue elles puissent parfois sembler peu significatives, elles contribuent concrètement à construire plus durablement en respectant notre environnement. Il nous semble essentiel de partager et de transmettre les bons gestes, ces habitudes simples qui, au quotidien, bénéficient à chacun d'entre nous et peuvent être diffusés à nouveau.

L'important est d'agir à son échelle. L'objectif n'est pas de tout transformer d'un seul coup, mais de trouver des actions accessibles et compatibles avec son environnement personnel et professionnel.

Ensemble pour un meilleur A-venir



Le 12 Février 2025 : partie crêpes
après une journée frileuse



Invitation à l'inauguration chez
notre fournisseur MDM Poitiers
Et aussi Ivéco, Point P, AEB,



Journée du 18/10/2024 : Nathan & Hugo, nos
apprentis aux Olympiades des métiers à
Bordeaux



Nohan et Sébastien préparent le repas de Noël

Ensemble pour un meilleur A-venir



Ensemble pour un meilleur A-Venir



RUPTURE
ENGAGÉE



VI. LE MOT DE LA FIN

L'AMÉNAGEMENT D'UNE IDÉE, D'UN HOMME, D'UNE ÉQUIPE

La pousse d'une idée

C'est tout d'abord l'histoire de Stéphane COTHET originaire du monde agricole en Haut Poitou, passé par le Nord et l'Alsace. La recherche de la diversification, du beau, du simple, du naturel, de la qualité, le besoin de se reconnecter à la nature, et des rencontres (UNEP les entreprises du paysage, Exavert réseau d'entreprises indépendantes du paysage), l'amènent à repenser ses pratiques. En 2010, il permet la certification ISO 14001 et en 2022 l'évaluation niveau excellence ECOCERT 26 000 de l'entreprise.

Le bon sens naturel

Nos chantiers sont réalisés avec des matières premières de qualité (produits naturels, locaux) par des femmes et des hommes passionnés par le beau et le travail bien fait.

Nos chantiers sont maîtrisés dans le respect de l'environnement, par une équipe de femmes et d'hommes heureux de partager la noblesse des produits avec ses clients.

Aménageurs d'espaces

Grâce aux savoirs faire, aux talents, à l'amour de la nature, des matières et du végétal, nos équipes élaborer des jardins dans lesquels il fait bon vivre, en mettant en scène ces matières premières.

Nos jardins évoluent patiemment grâce aux soins que nous prodiguons tout au long de l'année. Ainsi ils participent à l'amélioration du cadre de vie de toutes et tous.

Pas d'indifférence, c'est notre credo

Les partenariats établis avec nos fournisseurs sont rigoureux en termes de qualité.

Ils sont encadrés par un cahier des charges en contrepartie d'une valorisation de leurs produits.

Les végétaux que nous plantons permettent aux pépiniéristes de vivre dignement de leur travail.

Il en est de même de la considération de tous les acteurs de l'entreprise : chacun étant dans son rôle, complémentaire.

Ce sont enfin nos clients, que nous remercions pour leur adhésion et leur confiance renouvelée.

Notre équipe de paysagistes est aussi consciente du rôle social de l'entreprise.

NOTRE MÉTIER A DU SENS :

- Améliorer le cadre de vie,
- Donner du plaisir,
- Agir contre le dérèglement climatique (limiter le ruissellement, économiser l'eau, créer des îlots de fraîcheur...),
- Préserver la biodiversité.

VII. CONTACT

Les coordonnées de BRUNET PAYSAGE :

Adresse : 33 Rue des Landes
Pôle République III
86000 POITIERS

Téléphone : 05 49 88 02 54

Email : contact@brunetpaysage.fr

Site web : www.brunet-paysage-86.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux

